



Taxes foncières 2022

Par **Patetany**, le **08/03/2023 à 20:08**

Bonjour

En septembre 2022 j'ai fait une demande de dégrèvement d'impôt foncier (handicapée maison secondaire). Aucune réponse et au 23 février 2023 notification a tiers détenteur. Est ce normal. Merci. Salutations

Par **Visiteur**, le **08/03/2023 à 20:38**

BONJOUR.

Nous ne pourrons pas vous aider beaucoup, je crains.

Avez vous vérifié que vous pouvez prétendre à cette exonération , qui concerne d'abord la résidence principale. Les conditions pour les résidences secondaires étant citées ci dessous.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16337>